

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 22 JUNI 2023

Le conseil d'établissement, se réunit sur proposition et sous la présidence du chef d'établissement, M. Jean-Hugues Mota.

16 membres à voix délibérative sur 18 sont présents. Le quorum (10) étant atteint, la séance commence à 16h15.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu sont effectuées par M. Dumesnil

Présents : voir liste d'émargement

Excusés : M. Laurent Fischer, conseiller consulaire

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

Point 1	Adoption de l'ordre du jour
Point 2	Adoption des comptes-rendus des conseils d'établissement du 23 novembre 2022 et du 09 février 2023 et du 23 mars 2023
Point 3	Bilans pédagogiques et éducatifs 2022/23
Point 4	Bilan financier des voyages scolaires 2022/23
Point 5	Proposition d'un tarif unique d'adhésion à l'AS 2023/2024 : 60 €
Point 6	Modifications du règlement intérieur (pj)
Point 7	IMP 2023-24
Point 8	Rentrée 2023 (Effectifs, structure, recrutements, organisation de la rentrée)
Point 9	Examens et organisation de la fin de l'année scolaire
Point 10	Questions diverses (<i>Ces dernières doivent être déposées auprès du chef d'établissement au plus tard 48 heures avant la date du conseil d'établissement par mail : sec.direction@lfiduras.com et proviseur@lfiduras.com</i>)

Vote pour le projet de l'ordre du jour : Adoption

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	16

Point 2 : Adoption du compte-rendu du conseil d'établissement du 23 novembre 2022 et du 09 février 2023 et du 23 mars 2023 :

Un représentant du personnel s'interroge sur l'adoption décalée de comptes-rendus après la réunion de plusieurs conseils d'établissement.

Le Proviseur répond que faute de temps, il n'a pu les rédiger avant la réunion du CE suivant dans la mesure où cela nécessite un travail important de rédaction à partir des notes prises par les secrétaires de séance.

	22/12-2022	09/02/2023	23/03/2023
Nombre de votants	16	16	16
Nombre de votes contre	0	0	0
Nombre d'abstention	2	2	0
Nombre de pour	14	14	16

Point 3 : Bilans pédagogiques et éducatifs 2022/23

Mme Ecalte présente le bilan pédagogique et éducatif du 1er degré :

Maitrise de la langue française

Dispositif néo francophone, bilan très positif, poursuite pour l'année scolaire 2023-24.

Co intervention en maternelle, ateliers langagiers, poursuite en 2023-24.

Rallye vocabulaire et lecture CE2-CM1

Liaison école/ collège, accueil des CM2 sur des temps d'EPS, anglais, TP de sciences, découverte du CDI et de la Vie scolaire.

Un dispositif FLSCO similaire à celui expérimenté au 1^{er} degré est envisagé au collège à la rentrée prochaine sur le niveau 6^e.

En fonction des résultats obtenus et de l'évolution des besoins, la création d'un support à temps partiel d'enseignant FLSCO est envisageable pour le cycle 3.

Autres projets et événements :

- Semaine des lycées français du monde, thème en lien avec l'Education aux Médias et à l'Information.
- le mai des langues : projet commun aux trois langues
- Grande lessive du primaire « la Couleur de tes rêves » et d'autres événements du 28/11 au 3/12 (pendant la semaine des Lycées Français du Monde) et 2^{ème} Grande Lessive en juin pour la kermesse « ma cabane est/ et la tienne »
- les Olympiades
- Rallye Lecture et Rallye vocabulaire
- Séjours pédagogiques à Tai Lai 3 classes de CM1 et 3 classes de CM2 et sorties à Hippofarm
- sortie « je visite ma ville », découverte d'Ho Chi Minh pour les élèves de FLSCO
- Projet sculpture pour toutes les classes de CM1
- Le MAG des CM2D
- De nombreux spectacles et saynètes présentés en fin d'année, avec des représentations avec les parents.
- Des élèves de CM1 et CM2 participent également à la comédie musicale « Drame aux petits oignons » animée par M. INCARDONA Stéphane, Professeur de musique du 2nd degré.
- En partenariat avec l'association espace et culture francophone, une classe de CM1 a participé avec deux écoles vietnamiennes et les écoles françaises partenaires « Concours du Goût » suivi de la kermesse du Goût. Ce projet sera reconduit en 2023/24 et proposé à deux classes de CM2.
- La Grande Dictée qui a eu lieu le jeudi 11 mai au LFI Duras et remise des Prix le mercredi 7 juin au Consulat Général : 2 élèves 1^{ers} exæquo.
- En lien avec l'APE, fête de Noël, Halloween et Têt et la kermesse de fin d'année du samedi 17 juin (exposition des différentes œuvres artistiques) et diffusion du dernier MAG des CM2D.

M. le proviseur présente le bilan pédagogique et éducatif du 2nd degré avant de remercier les personnels qui, grâce à leurs initiatives et leur investissement dans ces projets, ont permis ce beau bilan :

M. Aucante

Musée des beaux-arts – Niveau 3^{ème}
Atelier céramique – niveau lycée
Visite d'une galerie d'art– niveau lycée
Cohésion de groupe – niveau 4^{ème} (musée d'histoire du Vietnam et escalade)
Edition d'un livre collectif– niveau lycée
Atelier avec des architectes - niveau 3^è-terminale

Voyage Hoi An – Niveau Terminale
Atelier gravure – niveau lycée
Atelier de projection vidéo– niveau 1^{ère}
Intervenant scénariste - niveau 4^{ème}

EPS

Coupe du Mékong
PROZAP football et rugby à Bangkok
Spectacle de cirque

Coupe d'Asie Escalade
PROZAP natation à Sydney

Coupe d'Asie badminton

Mme Gouzou

Formation des éco délégués – organisation de la journée de la Terre
L'option Théâtre partenariat avec l'A.T.H. de Hanoi
Création des pièces Neuf Petites Filles et Intramuros
Représentation de *Stockholm* de la compagnie *Dragonfly* les 17 et 18 octobre 2022 pour 79 élèves (2^{des}, 1^e, et Tales Option Théâtre, 1^e et Tales SI, 1^e et Tales LLCE)

Représentation de *Every Brilliant Thing*, le 14 mars 2023 pour 74 élèves (2^{des}, 1^e, et Tales Option Théâtre, 1^e et Tales LLCE et un groupe de 2^{des} LVA)

Mme Floquet

Participation du club d'échecs du LFI Duras à la Première rencontre sportive des établissements francophones de HCM-Ville. 26 et 27 novembre au Lycée Nguyen Thi Minh Khai. Tournoi la semaine prochaine.

M. Ho

Sortie des marais salants à Ba-Ria 4^e 5^e
Visite du musée provincial de Ba Ria - Vung Tau 4^e 5^e

Mme LAM

Visite des élèves du pôle humanitaire de la MDL à l'orphelinat Cơ sở Bảo Trợ Trẻ Thiên Thần (22/10/ 2022)
Sortie à la galerie Lotus (24/11/2022) des élèves de la classe de Tle LVC Viet
Correspondance entre le collège Trần Văn Ơn et les élèves de la classe de 6^e Viet (décembre 2022 – janvier 2023)
Concours PROZAP : « Territoires d'Asie : Des images et des mots » (novembre – avril – juin 2023)
Festivités du Têt (janvier 2023)
Avec M. Giard : Lectures croisées du Petit Prince au LFI Duras (20/03/2023) et la rencontre culturelle au collège Trần Văn Ơn (18/05/2023)

M. Giard : Cinéclub

M. Ngo : Labélisation EDD de niveau 3 grâce notamment à ses nombreux projets éducatifs

M. Incardona

Elèves de la chorale à l'Opéra à l'occasion de la cérémonie des 50 ans des relations diplomatiques franco-vietnamiennes (13/04/2023)
Comédie musicale : meurtre aux petits oignons

M. Vuillermet : Organisation du premier « concours d'éloquence » à l'occasion de la semaine de la langue française et de la francophonie.

Participation à :

ADN-AEFE (cordonné par Mme *Alfonsi*)
Semaine des lycées français du monde (Coordonnée par M. *Ecalte chargé de communication*)
Mai des langues (mai - juin 2023)

Un parent d'élève s'interroge sur les certifications de langues, plus particulièrement du Chinois et sur le fait que le DELF ait été suspendu.

Mme la proviseure adjointe indique qu'actuellement ce n'est pas à l'ordre du jour pour le second degré. Un représentant enseignant indique que la réforme 2019 du lycée actait que la certification était faite par le contrôle continu.

La représentante du poste diplomatique confirme que pour l'année scolaire en cours, les certifications de langues dont le DELF ont été suspendues sur le territoire par les autorités vietnamiennes.

Point 4 : Bilan financier des voyages scolaires 2022/23

M. le secrétaire général présente le bilan financier des voyages scolaire (pj en annexe)

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	16

Point 5 : Proposition d'un tarif unique d'adhésion à l'AS 2023/2024 : 60 €

Au lieu de 50€ pour les collégiens et 100 € pour les lycéens les années précédentes.

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	16

Point 6 : Modifications du règlement intérieur

Présentation des propositions de modification par le proviseur :

Modification : L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite pour les collégiens. Ils doivent rester éteints dans leur sac. **En cas d'entrave au règlement, le téléphone sera confisqué et remis à un responsable légal de l'élève contrevenant.**

Annulation de l'autorisation de sortie entre deux heures de cours pour les 1^{ères} et terminales
Régime commun à tous les élèves du second degré. Modification des formulaires

Droit à l'image : suppression de la liste des possibles.

Mise à jour du règlement financier.

UNSS	60 euros	Adhésion annuelle non remboursable
------	----------	------------------------------------

Ajout : **Les activités de vente ou de commerce par ou à destination des élèves sont prohibées à l'exception de celles autorisées par le chef d'établissement dans le cadre d'associations ou d'organisations à but non lucratif.**

TITRE II - LES OBLIGATIONS 1. Fournitures, manuels scolaires et casiers → Lycée numérique
Les élèves boursiers concernés peuvent faire la demande d'un prêt d'ordinateur portable auprès de l'établissement.

Un représentant enseignant s'oppose à l'annulation de sortie entre deux heures de cours pour les élèves de Première et de Terminale.

Concernant le prêt d'un ordinateur portable, un représentant parent se demande pourquoi cette limitation aux seuls enfants boursiers et donc français et pose la question des familles modestes de nationalité tierce.

M. le proviseur indique que seules 2 des 3 familles qui ont répondu à l'enquête de besoin en prêt d'ordinateur portable souhaitent bénéficier du dispositif. La demande est donc particulièrement faible. Le dispositif ne concerne que les foyers à faibles revenus ce qui écarte ceux qui peuvent s'acquitter des frais de scolarité. Pour autant, en cas de difficulté, chaque situation est étudiée quelle que soit la nationalité de l'élève.

Le représentant parent constate que l'ordinateur se généralise au collège avec des travaux sur le Drive. Mme la proviseure adjointe confirme que cet usage au collège se généralise dans tous les établissements scolaires en métropole.

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	1
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	15

Point 7 : Liste des missions particulières 2023-24

Après consultation du conseil pédagogique réuni le 19 juin 2023, M. le proviseur présente la liste des missions particulières pour la prochaine année scolaire après explicitation des principes suivants :

Les missions particulières sont des missions assurées hors face à face pédagogique. Le temps consacré à ces missions se rajoute aux obligations de services, au temps de service règlementaire ou au VS.

Le chargé de mission particulière n'a pas vocation à prendre en charge les obligations de service des personnels liées à la thématique de la mission. Il s'agit de coordonner et/ou de planifier les actions, d'être personnel ressource en matière de documentations, études, méthodologies, partenaires ... et de diffuser de l'information et/ou les propositions.

Coordination section internationale
Référent numérique
Coordination certification PIX
Référent Elèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)
Référent prévention du harcèlement et lutte contre la violence en milieu scolaire. (PHARE)
Référent éducation à la santé et à la citoyenneté (CESCE)
Référent Culture
Référent Education au Développement Durable (EDD)
Coordination Ambassadeur/drice en herbe
Coordination EPS
Coordination de l'enseignement des langues vivantes
Coordination de discipline SVT
Coordination de discipline SPC
Personnel ressource en information et orientation (PRIO)
Coordination ADN-AEFE
Coordination de PROZAP ou projets de partenariat hébergés
Coordination régie salle de théâtre
Coordination liaison école-collège

Nombre de votants	16
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	16

Point 8 : Rentrée 2023 (Effectifs, structure, recrutements, organisation de la rentrée)

Un effectif prévisionnel de 1168 élèves (+22) soit une hausse de 1,9 %

Les représentants enseignants du Secondaire rappellent que les effectifs sont très élevés en Seconde (jusqu'à 30 par classe) et en Première (29). De plus, ils insistent sur la taille des groupes en langues, Histoire-Géographie...

Mme la proviseure adjointe indique que des groupes supplémentaires ont été créés lorsque cela était nécessaire.

A propos des recrutements :

Pour le 1er degré : un poste est à pourvoir

Pour le 2nd degré : 2 recrutements sont en cours en maths.

6 heures en Arts plastiques sont à pourvoir

1 demi-poste en Lettres.

Un représentant enseignant demande ce qu'il en est du demi-poste en Histoire-Géographie.

M. Le Proviseur déclare que la demande de poste n'a pu être faite compte tenu de l'apparition tardif du besoin. Il y a la possibilité de recruter un PLP Lettres/HG ce qui permettrait d'absorber les heures de Français et d'Histoire-Géographie. Sinon il y a toujours la possibilité d'assurer les heures en vacances.

Fermeture de l'établissement le 11/07 Réouverture le 24/07

Pré-rentrée le 5/09 / Rentrée des élèves le 6/09

Point 9 : Examens et organisation de la fin de l'année scolaire

Mme la proviseure adjointe indique les dernières dates concernant les examens.

M. le secrétaire général donne le détail des travaux programmés pendant les grandes vacances.

Les travaux de renforcement des fondations sont programmés du 1/07 au 15/08.

Des travaux de câblage numérique d'envergure sont actuellement réalisés.

Des travaux de peintures ainsi que le remplacement de postes informatiques vont être réalisés.

Le système de filtrage de la piscine va être revu.

A propos du mur d'escalade, M. Gibert précise que son installation ne pourrait avoir lieu qu'en 2024 car ce projet est considéré comme un investissement immobilier.

Un représentant des parents demande si l'établissement ne pourrait pas installer des panneaux solaires : un intervenant d'une entreprise française pourrait le réaliser et cela pourrait être positif pour l'image de l'établissement.

M. l'agent comptable rappelle que le montant de l'électricité est assez faible au regard de l'ensemble du budget (autour des 1%) et que l'AEFE recommande la prudence dans ce type de contrat et d'installation car par le passé dans d'autres établissements les conditions contractuelles ont changé après l'installation des équipements.

Point 10 : Questions diverses : Etat néant

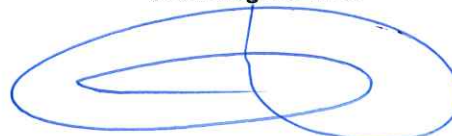
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Fait le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance
Emmanuel Dumesnil



Le Président
Jean-Hugues Mota



BILAN VOYAGES SCOLAIRES 2022-2023 / CE DU 22 JUIN 2023

REALISATION

N°	LIEU DU SEJOUR	INTITULE	NB ELEVES	RESPONSABLE	AN C A T E O R I E M U P R A S G	COUT PREVISION DU VOYAGE ELEVES	MONTANT DEMANDE PAR ELEVE	CAISSE DE SOLIDARITE		VERSEMENT FAMILLE	TOTAL ENCAISSE	Frais de visa	TOTAL CHARGES REELLES	PART DES ELEVES	PRISE EN CHARGE PAR LE LYCEE POUR LES ACCOMPAGNATEURS	COUT REEL PAR ELEVE (hors visa)	SOLDE DU VOYAGE A REMBOURSER	MONTANT DE REMBOURSEMENT		Remboursement des voyages annulés		
								NB ELEVES	MONTANT									aux familles	à la caisse de solidarité	par élève	NB ELEVES	Montant
1	HOIAN	Voyage à Hoi An du 11 au 13/01/23	18	M. AUCANTE	2	4 860,00 €	270,00 €		4 860,00 €	4 860,00 €		5 094,46 €	4 560,67 €	533,79 €	266,90 €	299,33 €	52,75 €	3,10 €	1	246,58 €		
2	KUALA-LUMPUR	Prozap - Escalade du 15 au 18/01/23	8	Mme ALBAGLI	2	3 408,00 €	426,00 €		3 408,00 €	3 408,00 €		3 103,51 €	2 507,52 €	595,99 €	313,44 €	900,48 €	900,48 €	112,56 €				
6	SINGAPOUR	Prozap - Badminton du 06/02 au 09/02/23	14	Mme FRANCHET	2	7 938,00 €	567,00 €		7 938,00 €	7 938,00 €		7 456,28 €	6 495,72 €	960,56 €	463,98 €	1 442,28 €	1 442,28 €	103,02 €				
3	SYDNEY	Prozap - Natation du 12 au 13/03/23	9	M. EGO	2	11 880,00 €	1 320,00 €		11 880,00 €	11 880,00 €		12 517,02 €	10 210,36 €	2 306,66 €	1 182,31 €	1 669,64 €	1 101,52 €	137,69 €	1	568,12 €		
4	BANGKOK	Prozap - Football du 29/03 au 02/04/23	59	M. ONANA	4	31 152,00 €	526,00 €	2	30 744,60 €	31 152,00 €	407,40 €	23 715,72 €	22 144,41 €	1 571,31 €	396,44 €	9 007,59 €	8 029,25 €	131,56 €	2	978,34 €		
5	BANGKOK	Prozap - Rugby du 29/03 au 02/04/23	21	M. EGO	2	11 676,00 €	556,00 €	1	11 025,48 €	11 120,00 €	94,52 €	8 566,39 €	7 462,83 €	1 103,56 €	371,17 €	3 657,17 €	3 657,17 €	184,83 €	1	-39,43 €		
7	TALAI	Voyage à Talai - CM2D du 01 au 03/03/23	27	M. MARY	3	7 830,00 €	290,00 €	1	7 540,00 €	7 830,00 €	290,00 €	6 953,36 €	6 258,06 €	695,30 €	231,78 €	1 571,84 €	1 513,72 €	58,22 €				
8	TALAI	Voyage à Talai - CM2A ET C du 01 au 03/03/23	52	Mme LEFLON et Mme GIL	6	15 080,00 €	290,00 €	5	14 044,70 €	15 080,00 €	1 035,30 €	13 520,43 €	12 122,24 €	1 398,19 €	233,12 €	2 957,76 €	2 787,12 €	170,64 €				
9	TALAI	Voyage à Talai - CM1A ET B et Mme RAYMONDON du 12 au 14/03/23	53	Mme LAURENT et Mme RAYMONDON	5	15 370,00 €	290,00 €	4	14 421,70 €	15 370,00 €	948,30 €	13 649,20 €	12 473,02 €	1 176,18 €	235,34 €	2 896,98 €	2 770,70 €	126,28 €				
10	TALAI	Voyage à Talai - CM1C du 17 au 19/04/23	25	Mme DELPIEU	3	7 250,00 €	290,00 €	1	7 067,30 €	7 250,00 €	182,70 €	6 438,30 €	5 748,50 €	689,80 €	229,94 €	1 501,50 €	1 501,50 €	60,06 €				
11	JAKARTA	Prozap chorale du 14 au 18/05/23	19	M. INCARDONA	2	13 737,00 €	723,00 €	1	13 614,09 €	13 737,00 €	122,91 €	14 649,15 €	13 524,42 €	1 124,73 €	727,31 €	-475,43 €	0,00 €	0,00 €				688,01 €
							130 181,00 €			129 625,00 €		115 663,82 €	103 507,75 €	12 156,07 €			24 953,81 €	23 795,92 €	355,14 €	6	2 441,62 €	